

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 9 DECEMBRE 2015, sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le plan de gestion différenciée des espaces, présenté par le cabinet HORIZONOVA, et a chargé Monsieur le Maire de conduire les actions selon les préconisations du plan.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Opération	Chapitre	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
Contribution aux organismes de groupement	65	6554	VOI	814	75 000,00 €
Virement à la sect. invest	023				- 18 500,00 €
Honoraires	011	6226	ORG	020	7 986,00 €
TOTAL					64 486,00 €
RECETTES					
Opération	Chapitre	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
Produits exceptionnels	77	7788		020	64 486,00 €
TOTAL					64 486,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Opération	Chapitre	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
Restitution caution	16	165	BAT	020	2 000,00 €
Frais études voirie	20	2033	VOI	822	- 31 000,00 €
Travaux cimetièrè	21	2116	BAT	026	- 7 500,00 €
Autres bâtiments publics	21	21318	BAT	411	5 000,00 €
Mobilier	21	218410	VOIINT	820	12 000,00 €
Autres immobilisations corporelles	21	2188	ORG	020	15 000,00 €
Travaux mairie	23	23135	BAT	020	- 14 000,00 €
Opération sous mandat	458111	458111	VOIPUB	822	120 000,00 €
TOTAL					101 500,00 €
RECETTES					
Opération	Chapitre	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
Virement de la sect de fonct	021				- 18 500,00 €
Opération sous mandat	458211	458211	VOIPUB	822	120 000,00 €
TOTAL					101 500,00 €

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé les tarifs municipaux pour l'année 2016, qui restent identiques à ceux de 2015, avec cependant quelques ajustements de tarifs de location de salles et au camping.

- Le Conseil, à l'unanimité, a fixé les tarifs suivants, dans le domaine culturel :

	TARIFS (votés pour la période du 01/01 au 30/06/16)
<u>Location hall exposition Centre J. Prévert</u>	
(vernissage et communications inclus)	
. Exposition à but lucratif hors Montreuil-Juigné	300 € / 15 jours
. Exposition à but lucratif artistes des communes de Montreuil-Juigné, Feneu et Cantenay-Epinard	150 € / 15 jours
. Exposition à but non lucratif associations culturelles montreuillaises et établissements scolaires montreuillais	1 gratuite/an
. Exposition artiste invité par le comité culture	gratuite
. Exposition à but non lucratif artiste des communes de Montreuil-Juigné, Feneu et Cantenay-Epinard	1 gratuite un créneau/an
. Caution	150 €

- Tarifs ateliers cuisine pour le 6 février, 9h30/14h, Espace solidarité : 3 €/personne
- Tarifs ateliers calligraphie pour le 6 février, 9h/12h, Centre Prévert : 15 €/personne
- Tarifs ateliers origami pour le 6 février, 14h/17h, Centre Prévert : 15 €/personne

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé d'admettre en non valeur les écritures de la comptabilité, les taxes et produits irrécouvrables suivants :

- Restauration/services périscolaires, bibliothèque, multi-accueil et loyers – Exercices 2011 à 2014 : 239,57 €

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le reversement à la commune par le club de Tennis (TCMJ) d'une subvention d'un montant de 20 000 € accordée par la Fédération Française de Tennis, dans le cadre des travaux d'extension de la salle de sports de raquettes Simone Mathieu.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés publics de fournitures de denrées alimentaires pour la cuisine centrale aux entreprises suivantes :

	MINI TTC	MAXI TTC	ATTRIBUTAIRE
Lot 1 : Fruits et Légumes	6 000,00 €	24 000,00 €	HERAU
Lot 2 : Produits laitiers – œufs	6 000,00 €	24 000,00 €	TEAM OUEST
Lot 3 : Viande de porc	2 200,00 €	8 800,00 €	SERVICASH
Lot 4 : Volailles – Gibiers	3 000,00 €	12 000,00 €	ANJOU VOLAILLES
Lot 5 : Bœuf – Veau – Agneau	3 000,00 €	12 000,00 €	ACHILLE BERTRAND
Lot 6 : Surgelés	7 600,00 €	25 000,00 €	BRAKE
Lot 7 : Epicerie – Conserves – Légumes secs	8 000,00 €	32 000,00 €	PRO A PRO
Lot 8 : Pain	3 000,00 €	12 000,00 €	FARINE ET CACAO
Lot 9 : Charcuterie	2 000,00 €	8 000,00 €	TEAM OUEST
Lot 10 : Glaces – Gâteaux surgelés	2 000,00 €	8 000,00 €	SIRF
Lot 11 : Poissons et crustacés	6 000,00 €	12 000,00 €	SERVICASH

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'adhésion de la commune de PRUILLE à Angers Loire Métropole avant la fin de l'année 2015 et a validé la répartition des sièges proposées par Angers Loire Métropole.

- Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mme VADOT, Mme TENDRON, Mme GUILMIN, M. KOBI, Mme BLOUET, M. ROBIN) a approuvé

- les grandes orientations du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui concernent Angers Loire Métropole, sans préjuger des décisions à venir et des nécessaires discussions et débats qui devront avoir lieu au sein de la Communauté urbaine et avec la Commune nouvelle issue de l'EPCI Vallée Loire-Authion, compte tenu du caractère tardif de cette perspective dans la procédure de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.
- Concernant les syndicats dans le domaine de l'eau potable, émet un avis défavorable au projet de SDCI volet eau potable présenté par la Préfecture de Maine et Loire.
- Approuve la volonté d'Angers Loire Métropole de continuer d'exercer en propre la compétence Eau et Assainissement sur son territoire conformément à la Loi NOTRe.
- Concernant les syndicats en matière de Gestion de l'Eau des Milieux Aquatiques et de Protection des Inondations (GEMAPI), en l'état actuel du dossier, ne valide pas à ce jour la proposition de la Préfecture.
- Demande à Monsieur le Préfet d'intégrer dans le SDCI la spécificité de notre territoire concerné par 6 bassins versants et dès lors la nécessité d'une étude particulière à mener.

- Le Conseil a pris acte de la présentation par Monsieur le Maire du rapport d'activités 2014 d'Angers Loire Métropole.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la modification du tableau des effectifs municipaux comme suit :

Création :

* un poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe à 28 heures/hebdomadaires au 01/01/2016.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la mise en place d'un compte épargne-temps pour les agents de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2016, et a validé le règlement intérieur qui prévoit les conditions d'application du compte épargne-temps.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le renouvellement de la mise à disposition d'un agent municipal (auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe) auprès de la Mutualité Française Anjou Mayenne pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de modifier le temps de travail de deux agents de la commune à compter du 1^{er} janvier 2016 comme suit :

- 2 Adjoints Techniques de 2^{ème} classe : temps de travail hebdomadaire porté de 28h00/35h à 31h50/35h.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'avenant n° 2 à la convention avec Angers Loire Métropole relative au service commun de conseiller en prévention, qui prolonge ce service du 1^{er} janvier 2016 au 1^{er} septembre 2017.

- Le Conseil, par 24 voix pour et 5 abstentions (Mme VADOT, Mme TENDRON, M. KOBİ, Mme BLOUET, M. ROBIN) a approuvé la convention d'occupation du domaine public relative à l'installation d'une guinguette en bordure de Mayenne.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la rétrocession des voiries et espaces communs du clos Jean Jacques Rousseau 1 et 2 qui demeuraient la propriété de LOGI-OUEST : rue Simone de Beauvoir, rue Jean-Paul Sartre, allée Jean-Jacques Rousseau, impasse Jean-Jacques Rousseau, rue Albert Camus, square Jacques Prévert, rue Jean Giono, allée Louise Weiss, rue Anatole France. Ces parcelles sont également classées dans le domaine public communal.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé d'approuver l'acquisition d'une parcelle rue Pierre Mendès France auprès de la Mutualité Française Anjou Mayenne, à l'euro symbolique, pour améliorer la sécurité aux abords du Foyer Logement ainsi que son classement dans le domaine public communal.

Fait à MONTREUIL-JUIGNE, le 16 décembre 2015.

Le Maire,
Stéphane PIEDNOIR